



## La gestion des soins non programmés et avis sur le futur Service d'Accès aux Soins (SAS) par les médecins généralistes de la Meuse



M. NULLANS, A. ADRIAN, M. MILLOT, N. MATHIS, G. AUDIBERT, O. BOUCHY

- 1. Département Universitaire de Médecine Générale de Nancy
- 2. Département d'Anesthésie Réanimation Chirurgicale de Nancy

Contexte: La France fait face à une transition démographique bien identifiée depuis plusieurs années: le vieillissement de sa population. La génération « babyboom » avoisinera les 85 ans dans les années à venir, se transformant ainsi en un « papyboom» (1). On note également un allongement de l'espérance de vie en lien notamment avec une amélioration des conditions de vie et les progrès de la médecine (1, 2).

Les médecins généralistes représentent 44% des médecins en 2021 (3, 4). Cependant, la population des omnipraticiens est vieillissante. En effet, dans le Grand Est, près de la moitié des généralistes en exercice ont plus de 55 ans (5).

Devant de tels constats, un certain nombre d'initiatives soutenues par des fonds publics et/ou privés se sont implantées sur le territoire pour faire face aux besoins des patients et soulager les services d'urgences (SOSMédecins, CMSI)(6).

En échange d'une rémunération forfaitaire dans le cadre des Accords Conventionnels Interprofessionnels (ACI), les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) sont incitées à organiser quotidiennement des plages horaires spécifiques à l'accueil de patients dans le cadre des Soins Non Programmés (SNP)

Les réflexions et débats sur le sujet des soins semi urgents s'orienteront progressivement vers la mise en place d'un Service d'Accès aux Soins (SAS),un numéro unique amenant à une régulation médicale pour prendre en charge les SNP, qui repose sur un partenariat entre les médecins de ville et les professionnels de l'urgence hospitalière (7).

Sur le plan sanitaire, la région Grand-Est compte sur 3 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU): Nancy, Reims et Strasbourg.

Le SASest en place en Moselle depuis le 1er juin 2021.

On recense 127 médecins généralistes pour 100 000 habitants en Meuse, contre une moyenne nationale qui est à 147 (8). 9,4% de la population Meusienne n'a pas de médecin traitant, chiffre un peu mieux que la moyenne nationale qui se situe à 11% (9).

Il n'existe pas de CMSIni de structure d'SOSmédecin dans le département de la Meuse.

Objectif : évaluer l'organisation des soins non programmés chez les médecins généralistes du département meusien, ainsi que de juger leur degré d'adhésion concernant la mise en place du SAS

Méthodologie: étude descriptive transversale, avec un recueil prospectif des données, par auto-questionnaires en ligne.

Afin d'identifier les médecins ayant répondu et d'éviter d'éventuels doublons, une identification par les adresses mails était demandée en début de questionnaire . L'analyse statistique est faite via l'outil de recueil des réponses Google Forms.

Résultats: 69% des médecins interrogés soit 83 personnes ont répondu.

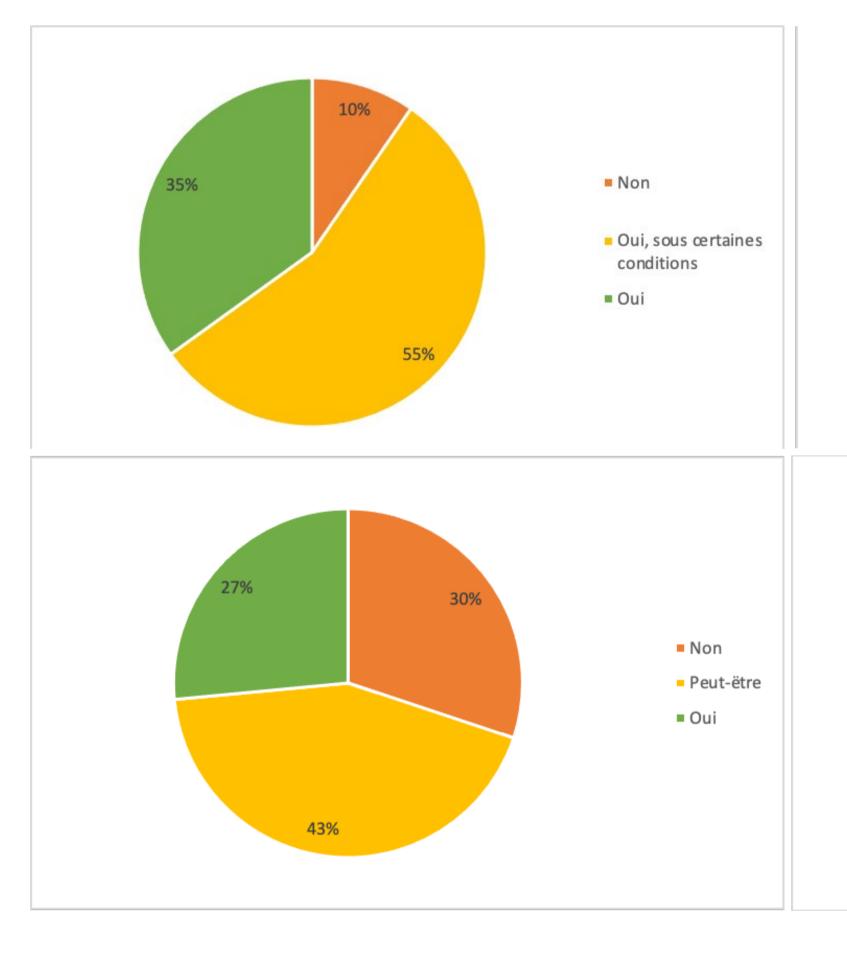
90% des généralistes prennent encore de nouveaux patients

49% voient plus de 30 patients par jour en moyenne

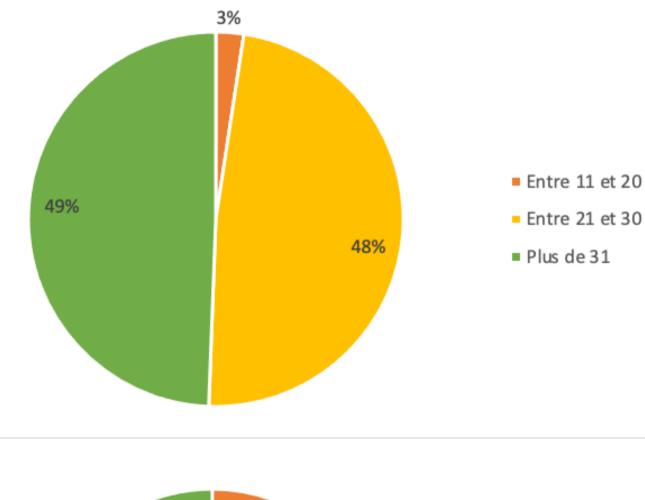
96% ont des créneaux de SNP disponibles dans les 48 heures

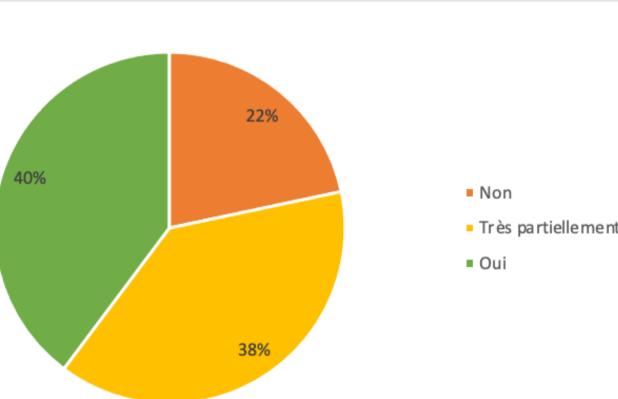
37% ouvrent leurs créneaux de SNP à tous les patients, y compris ceux non suivis dans leur structure de soins

Oui, uni que ment à mes

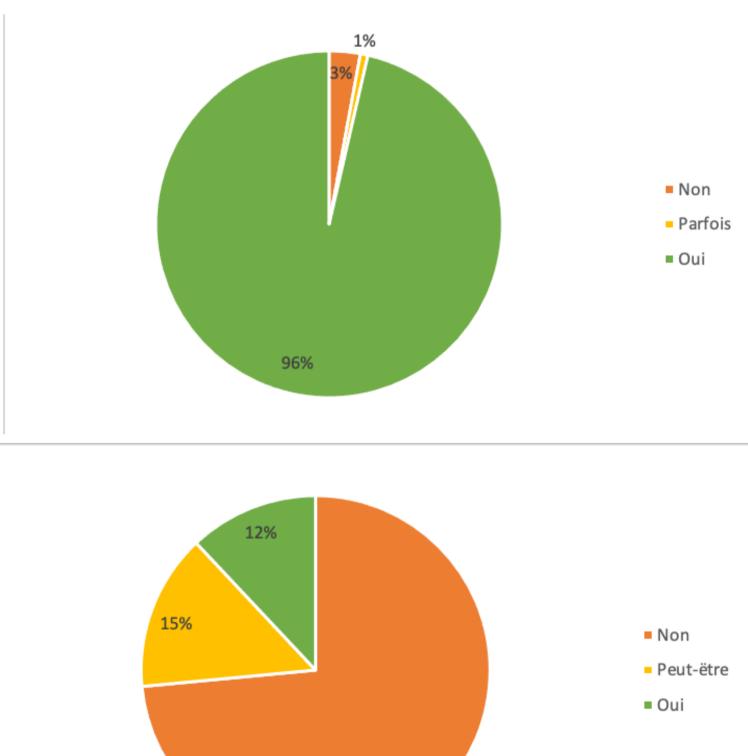


27% des médecins sont certains d'adhérer au dispositif du SAS

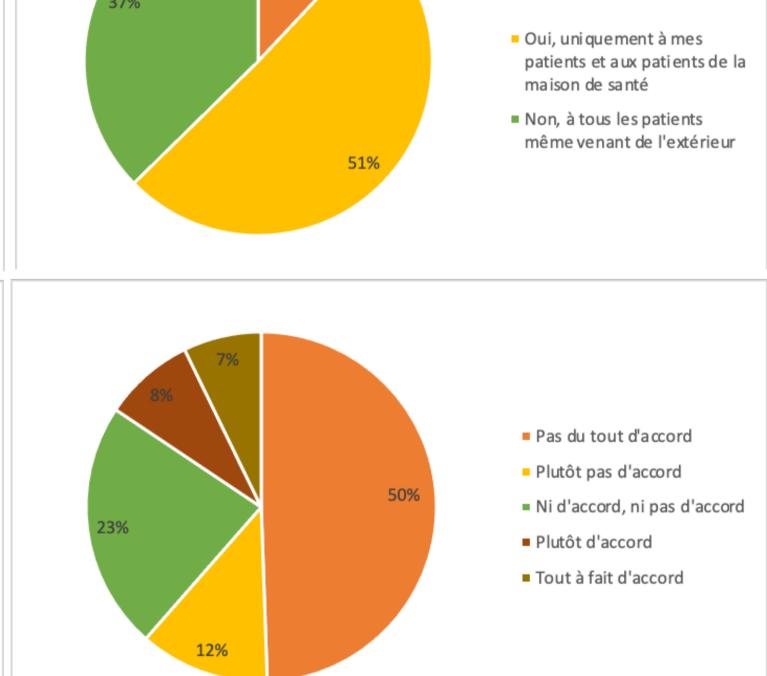








73% ne veulent pas participer à la régulation médicale du SAS et/ou de la PDSA (Permanence Des Soins Ambulatoires)



49% ne sont pas du tout d'accord avec la délégation des SNP à d'autres professionnels

Discussion: La force de cette étude tient dans le nombre de réponses récoltées avec un taux de réponse tout à fait satisfaisant de 69% sur les 70% espérés. Le manque d'informations sur le SAS et son fonctionnement en amont de la réponse au questionnaire a peut-être empêché certains praticiens de répondre de manière éclairée. Un recueil du nombre de consultations de SNP déjà proposées sur le territoire aurait été un plus pour l'analyse des résultats de ce questionnaire. Il aurait permis de se rendre compte de l'ampleur de l'offre de SNP proposée par les généralistes meusiens sur le territoire. En complément, le pourcentage de consultations de SNP non pourvues en moyenne par jour, ou par semaine et par praticien, aurait également été une donnée intéressante à avoir pour évaluer la réserve inutilisée de SNP.

Le recrutement d'assistants médicaux et d'Infirmiers en Pratique Avancées (IPA) permet également une optimisation du temps médical en déchargeant le médecin de certaines tâches (33). Nous n'avons cependant pas évalué la présence ou non de ces nouveaux acteurs au sein des structures dans notre étude.

L'analyse des résultats permet de se rendre compte que plus de 96% des médecins généralistes meusiens ont déjà mis en place des solutions pour prendre en charge les SNP dans un délai raisonnable de moins de 48 heures. En revanche, ces rendez-vous sont majoritairement réservés à la patientèle du médecin traitant ou de ses associés, et seulement 37,3% ouvrent ces créneaux à des patients dont ils ne sont pas le médecin traitant.

L'adhésion des médecins généralistes au SAS semble partagée actuellement, avec environ 30,1% de praticiens contre, 43,4% d'indécis et seulement 26,5% d'adhésions certaines. Il en va de même pour la régulation et ses formations, avec assez peu de praticiens convaincus.